

Recettes et dépenses consolidées des administrations publiques – Population cible

La population cible comprend toutes les unités institutionnelles contrôlées et financées principalement par les administrations publiques (fédérale, provinciales, territoriales et locales) au Canada, sauf leurs entreprises commerciales. La population englobe l'entièreté de la composante des administrations publiques de l'univers du secteur public. Ce dernier comprend les administrations publiques (fédérale, provinciales/territoriales, locales), le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ), et les administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones. La composante des administrations publiques comprend tous les ministères et organismes, les fonds et organismes autonomes, les universités et collèges, les institutions de santé et de services sociaux et les commissions et conseils scolaires.

Les unités institutionnelles sont comparables aux entreprises dans la classification hiérarchique appliquée par Statistique Canada aux unités commerciales. Ces unités sont des agents économiques capables, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des obligations (passifs), et de se livrer à des activités économiques et à des opérations avec d'autres entités. Le contrôle peut s'exercer par possession exclusive de l'unité institutionnelle ou par possession d'un bloc majoritaire d'actions avec droit de vote. L'existence d'un ensemble complet d'états financiers annuels est une condition préalable à la classification d'une entité en tant qu'unité institutionnelle dans la composante des administrations publiques de l'univers du secteur public.

Les données sont rassemblées pour l'ensemble de la population des administrations publiques de l'univers du secteur public, telles qu'elles sont énumérées par la Division des institutions publiques de Statistique Canada, à l'exception des administrations des Premières nations et des autres groupes autochtones, car les données pour ces composantes ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Ce recensement est possible grâce à l'utilisation des états financiers vérifiés faisant partie du domaine public, des comptes publics et d'autres renseignements administratifs émanant des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales et de leurs organismes. Cette information est complétée par des données sur les hôpitaux et les autorités en matière de santé provenant d'enquêtes réalisées par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), ainsi que des enquêtes réalisées par Statistique Canada auprès des établissements de soins pour bénéficiaires internes et auprès des commissions et conseils scolaires, des collèges et des universités.